# le stéphanais 🛭



**207** 24 SEPTEMBRE - 15 OCTOBRE 2015

IOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

# Poussée de toits p. 6 et 7

Ce sont encore des centaines de logements neufs qui sortiront de terre d'ici le prochain semestre. Des centaines d'autres seront réhabilités.

# La justice en pratique p. 10 à 13

La Maison de justice et du droit propose aux Stéphanais de consulter gratuitement des professionnels du droit.

# La science, ça se cultive p. 18 et 19

À l'approche de la fête de la science, des « littéraires » et des « matheux » échangent autour des notions de science et de culture générale.

# La ville pour toutes?



# **En images**



# **FLEURIR LA VILLE**

# Quand on sème...

L'édition 2015 du concours Fleurir la ville s'ouvre à tous les amoureux de la nature. Rendez-vous vendredi 16 octobre dès 10 heures et 13 heures au parc Henri-Barbusse et au parc de l'Orée du Rouvray pour une visite guidée gratuite qui s'achèvera par une remise de trois bulbes de jacinthe, de tulipe et de narcisse aux visiteurs. À partir de 17 heures, la salle festive accueillera le public pour des ateliers de jardinage avec un stand maquillage sur le thème du fantastique. La journée s'achèvera par la remise des prix à 19 heures et une dégustation de soupes à la citrouille, au potimarron et à la courge butternut.

INFOS Vendredi 16 octobre, journée Fleurir la ville, entrée libre, tout public.

# FÊTE DU TIMBRE

# Complètement timbré

Les 10 et 11 octobre, Saint-Étiennedu-Rouvray fera partie de la centaine de villes françaises à accueillir l'édition 2015 de la fête du timbre qui aura pour thème « la danse ». Au programme, une exposition à feuilleter comme un grand livre d'images et la possibilité de repartir avec deux timbres spécialement édités pour l'occasion, ornés d'un cachet portant le nom de la ville et bien d'autres souvenirs de la fédération française des associations philatéliques.

> RENDEZ-VOUS Fête du timbre, samedi 10 octobre de 9 à 17 heures et dimanche 11 octobre de 10 à 17 heures, espace Georges-Déziré. Entrée libre.





# Info boulot

Deux rendez-vous d'informations et d'échanges sur l'emploi sont organisés mardi 29 septembre et mercredi 7 octobre en partenariat avec la Mief. Le 29 septembre, de 14 à 17 heures, la Mief s'installe à l'ACSH (19 rue Ambroise-Croizat) pour un forum emploi-formation: aides aux démarches, renseignements sur l'alternance, la formation, l'intérim, CV... Le 7 octobre à 9 h 30, c'est avec l'Adie, association proposant notamment des microcrédits pour créer son emploi, que la Mief tiendra dans ses locaux (3 rue du Jura) une réunion d'information sur le thème « Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte! », destinée aux moins de 32 ans et aux plus de 45 ans.



# **ENFANCE**

# Les petits en grande forme

Comment bien porter bébé ? Quel menu idéal lui préparer ? Comment aménager une maison saine et sûre ? Quelles activités physiques envisager pour lui ? Toutes ces questions et bien d'autres encore trouveront des réponses lors d'un rendez-vous consacré exclusivement aux moins de 3 ans, mercredi 7 octobre, au Cosum. Durant la matinée, des professionnels de la petite enfance et des bénévoles seront présents pour conseiller les parents, accompagnés de leurs enfants.

INFOS En forme avant trois ans, mercredi 7 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30. Cosum, parc omnisports Youri-Gagarine. Entrée libre.

# **SENIORS**

# Inscriptions aux goûters-spectacles

Les goûters spectacles auront lieu lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29 et vendredi 30 octobre à la salle festive à 14 h 30. Ils seront animés par la revue Fuzion. Les inscriptions auront lieu du 12 au 15 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30. Attention, contrairement aux années précédentes, il faut s'inscrire auprès du guichet de secteur, comme indiqué dans chaque courrier envoyé aux seniors. Par ailleurs, en raison de la mise en place d'un nouveau logiciel, le courrier sera adressé indifféremment à M. et Mme, quelle que soit la situation matrimoniale. Les erreurs devraient être rectifiées dans les courriers ultérieurs.

RENSEIGNEMENTS Tél.: 0232959358.





Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent. **Réalisation** : service

municipal d'information et de communication. Tél.: 0232958383 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly, Émilie Guérard.

Rédaction: Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Cécile Margain. Secrétariat de rédaction: Céline Lapert. Illustrations: Adene/Iconovox. Photographes: Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.). Distribution: Claude Allain. Tirage: 15 000 exemplaires. Imprimerie: ETC 0235950600.

# à MON AVIS Code du travail: le chantage

Poursuivant une campagne sur la baisse du « coût du travail » (sous-entendu la baisse des salaires et des prestations sociales) qui serait un obstacle à la compétitivité de nos entreprises, on assiste depuis plusieurs semaines à une nouvelle surenchère : c'est maintenant haro sur le Code du travail.

Le Medef et des ministres comme Emmanuel Macron dénoncent avec vigueur un Code du travail, trop complexe, qui limiterait le nécessaire dialogue social et constituerait un obstacle à la reprise de l'emploi.

Il faudrait dès lors permettre aux accords collectifs de déroger à la loi : cela reviendrait à avoir un Code du travail par entreprise et mettrait en péril le principe d'égalité et de protection collective des salariés devant la loi.

Il en va ainsi pour les 35 heures qui en restent indéniablement un pivot essentiel.

Ainsi, par exemple, il y a quelques jours, les patrons de l'usine automobile Smart en Moselle imposent aux salariés qui sont payés au Smic, 90 € supplémentaires pour 17 heures de travail en plus, au lieu de 260 € par mois s'ils étaient payés aux conditions actuelles!

Les ouvriers, les employés, les techniciens voient bien qu'il est nécessaire de mettre un coup d'arrêt à ce chantage organisé.

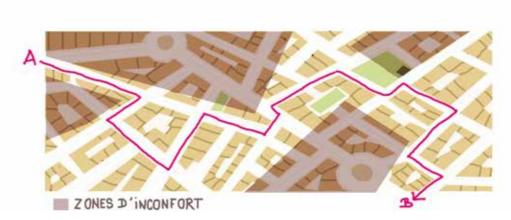
**Hubert Wulfranc** 

Maire, conseiller départemental

**Actualités** 







ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

# La ville sans elles

Elles n'en sont pas toujours conscientes mais dès qu'elles en discutent, la réalité se fait jour : l'espace urbain leur donne peu de place. Des femmes stéphanaises témoignent de leur quotidien.

# Les coulisses de l'info

Le deuxième numéro de *Recto/ Verso* sera livré le 15 octobre. Le supplément ados au *Stéphanais* consacre un reportage graphique sur la place des filles dans la ville. Leurs témoignages ont alerté la rédaction : leurs aînées connaissent-elles les mêmes problèmes ?

a ville n'a de féminin que le nom.
Dans les faits, la ville est plutôt un
espace construit par et pour les
hommes. Et cela commence dès
l'enfance. Au centre des cours de récré, par
exemple, les marques au sol matérialisent
un terrain de foot... dont s'emparent principalement les garçons. Reléguant les filles
sur les côtés.

Cette répartition de l'espace s'applique ensuite au reste de la ville, à tous les âges de la vie des femmes. « Elles ne flânent pas dans l'espace public, elles ne tiennent pas les murs comme les hommes », observe la sociologue Dominique Poggi (lire interview p 5).

Saint-Étienne-du-Rouvray n'échappe pas à la règle. Des « zones d'inconfort » existent un peu partout, « *là où il y a des attroupements d'hommes* », témoigne Ludmila\*,

40 ans, agent territorial. Que ces hommes soient ou non malintentionnés, « on a l'impression qu'ils nous espionnent, qu'ils nous surveillent », « on se sent agressées par leurs regards », renchérissent Lina, 37 ans, vendeuse, et Cinthia, 29 ans, à la recherche d'un emploi.

« J'évite d'aller du côté du tabac de la rue Gambetta », rapporte quant à elle Cindy, 19 ans, qui explique avoir été sifflée à plusieurs reprises. « C'est de la drague mais dès qu'on refuse de discuter, ça passe aux insultes ». La seule pression des regards suffit parfois à créer le malaise, lâche Malaury, 17 ans, « c'est comme si on était des bouts de viande. »

# Entre soumission et rébellion

Si ces zones d'inconfort ne sont pas à

proprement parler « interdites » aux femmes, elles fonctionnent en revanche avec leurs propres codes. Aux regards et aux invectives masculines, « il faut savoir réagir sans se rebeller et sans se soumettre », ajoute Ludmila. Un équilibre qui reste tout de même très précaire...

Pour contourner la difficulté, certaines ont cependant intégré les usages édictés par les hommes qui tiennent la rue. « Je ne vais jamais dans les cafés, les bars, ce ne sont pas des endroits pour une femme, dit Lina, ce n'est pas l'image que je veux renvoyer de moi. » D'autres encore éviteront les talons ou les jupes.

De même, le hidjab (voile cachant les cheveux et le cou) devient parfois un accessoire détourné de son sens religieux. « *Certaines l'acceptent comme une manière d'acheter la paix* », rapporte Ludmila. D'autres, à l'in-

verse, le revendiquent comme un espace de liberté personnelle. « Le voile, c'est comme mes yeux, c'est quelque chose à moi, mais je sais que le respect, c'est d'abord une question d'éducation, pas de voile », déclare Fadila, 45 ans, ingénieure.

Rebelles ou fatalistes, les femmes rencontrées imaginent toutes des stratégies pour vivre la ville en dépit des contraintes imposées par les hommes. Aucune n'a toutefois évoqué le problème sous l'angle de la responsabilité masculine. Comme si cette réalité, pour être « inconfortable », n'en était pas moins inscrite dans l'ordre « naturel » des villes. « J'y suis habituée, tempère Malaury, si les hommes n'étaient plus là, je crois que ça me manquerait. Ils font partie de l'environnement. »

\* Tous les prénoms ont été modifiés.



# À SAVOIR

# Bas les pattes!

Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) a produit un rapport en avril 2015 révélant que « toutes les utilisatrices des transports ont déjà été victimes [de harcèlement sexiste ou de violences sexuelles] mais toutes ne l'ont pas identifié comme tel ». Ces agressions quotidiennes, ajoute le rapport, « sont autant de rappels à l'ordre qui visent consciemment ou non à exclure les femmes de l'espace public ».

# **INTERVIEW**

# « Penser l'urbanisme en intégrant les femmes »

Dominique Poggi est sociologue. Elle est co-auteure de *Droit de Cité pour les femmes* (éditions de l'Atelier, 2004) et de l'article « Des femmes plus visibles dans une ville plus sûre » paru dans la revue *Territoires* (2011).

# Les villes sont-elles « ouvertes » aux femmes ?

On croit que les villes sont des espaces mixtes. Mais quand on y regarde de près, on se rend compte qu'il n'y a pas d'égalité femmes-hommes dans le droit à la ville, surtout pour les jeunes femmes. Elles sont soumises à un contrôle social, voire à un harcèlement urbain, qui limite leur liberté de circuler. Il s'agit pourtant d'un droit citoyen fondamental.

# À qui la faute?

Très tôt, on explique aux petites filles qu'il est dangereux d'être dehors. Les médias parlent plus des joggeuses assassinées que des femmes victimes de violences. Il en meurt pourtant une tous les trois jours. Comme s'il fallait faire comprendre aux femmes que l'espace public était dangereux pour elles, qu'elles n'y étaient pas légitimes.

# **Comment agir?**

D'abord par une prise de conscience. Les femmes ont intériorisé ces interdits. On sait que les systèmes de domination se fondent sur l'isolement et sur le silence. Les dynamiques collectives, le partage de la parole, le renforcement du lien social permettent de changer les choses. Les politiques publiques doivent agir, penser l'urbanisme en intégrant les femmes et mener des campagnes de sensibilisation, mais c'est aussi la responsabilité de chacun. Il faut développer la notion de sécurité humaine, chaque personne doit se sentir garante du respect et de la sécurité des autres.

# **Actualités**

# **LOGEMENT**

# Le fait du logis

Près de 300 logements seront sortis de terre et livrés entre ce mois de septembre et le premier semestre 2017. Des centaines d'autres seront réhabilités (isolation thermique par l'extérieur). Accession à la propriété, locatif social, investissement privé, superposés ou individuels, ces nouveaux logements portent peu à peu la population stéphanaise vers son objectif de 35 000 habitants à l'horizon 2030. Le cap des 30 000 Stéphanais devrait être atteint en 2017.



# 7/ RUE LÉON-GAMBETTA

# (près de l'ancien Ésat du Pré-de-la-Bataille)

Réhabilitation d'une chapelle et d'une maison de maître en 4 logements.

# 8/ RUE LÉON-GAMBETTA

# (angle de la rue Auguste-Blanqui)

Démolition de 3 logements début 2016. Construction de 3 logements par Le Foyer du toit familial début 2016, livraison mi-2017.

# 9/ RUE MARC-SEGUIN

# (rond-point des Coquelicots)

Démolition de la friche industrielle par l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN). Construction de 26 logements par Imestia, livraison fin 2017. Puis deux autres tranches prévues de 44 et 58 logements (lire article page ci-contre).

# **10/ CITÉ DES FAMILLES**

- A) Réhabilitation des 136 logements des six immeubles « Bruyères 2 » situés rue des Lys (côté rue des Jonquilles), entre novembre 2016 et octobre 2017.
- B) Démolition entre juin et novembre 2016 des 66 logements des trois immeubles « Bruyères 1 » situés rue des Lys (13, 15, 17 et 19 rue des Lys; 18 et 20 rue des Acacias) et projet de reconstruction en cours d'élaboration dans le quartier.

**ÎLOT SEGUIN** 

# Chronique d'une mutation amorcée

En l'espace de deux mois, le paysage a bien changé pour les riverains de l'îlot Seguin. L'achèvement des travaux de démolition marque le début des opérations qui vont prochainement modifier l'image et la vie du quartier.

a transformation de l'îlot Seguin est entrée dans sa phase active depuis juillet 2015. Après une phase de désamiantage, la démolition des anciens bâtiments au début septembre a fini de préparer le terrain qui est à présent nivelé et clôturé, prêt à accueillir une nouvelle phase de travaux. En juin 2015, lors de la dernière réunion en date de l'atelier urbain citoyen, Déborah Lefrançois, responsable de l'urbanisme à la Ville, avait confirmé que le projet porté par le promoteur Imestia était retenu pour vingt-six logements en accession.

Dans le détail, ce programme se décompose en plusieurs parties. Le long de la rue de Paris, des petits collectifs se déclineront sur un étage et jusqu'à deux niveaux, au rond-point des Coquelicots. Une manière explicite de signifier l'entrée de ville sans rompre avec l'équilibre architectural du quartier. Cette première tranche concentre dix-neuf logements avec six T2, douze T3 et un logement individuel. De l'autre côté du lotissement, une seconde bande de logements individuels type T4 seront tous jumelés par un garage et disposeront d'un jardin. Pour l'ensemble de cette première maille, l'accès véhicule et piéton se fera par la rue Marc-Seguin via un portail coulissant. « Le début du chantier de construction est prévu pour juin 2016 tandis que la livraison des logements devrait intervenir pour la fin de l'année 2017 », précise Deborah Lefrançois.

## Sur la bonne voie

D'ici là et dès le début de l'année 2016, le terrain va continuer de prolonger sa muta-



tion avec des travaux qui seront engagés sur le front de la voirie et des réseaux divers. Un sujet qui a souvent été évoqué par les membres de l'atelier urbain citoyen, impatients de connaître les solutions envisagées pour remédier au problème d'engorgement de la rue de Paris. Sur ce point en particulier, une desserte intérieure de l'îlot Seguin va être mise en chantier. « Elle s'amorcera effectivement rue de Paris, à proximité des anciens locaux de l'AFT-IFTIM pour déboucher dans la rue Marc-Seguin. Cette nouvelle voie de circulation permettra de desservir les lotissements et, dans le même temps, nous ferons prochainement une proposition à la TCAR pour que les bus

empruntent ce tracé jusqu'au rond-point des Coquelicots », précise Déborah Lefrançois. ▲ Le projet Imestia prévoit trenteneuf places de stationnement au total pour les vingtsix logements du lotissement.

# Vision d'avenir

À plus longue échéance, la pro-

chaine réunion de l'atelier urbain citoyen à l'automne 2015 permettra de faire un point sur l'avancée des projets concernant deux autres parties d'aménagements du terrain. Il s'agit à la fois d'une quarantaine de logements locatifs sociaux et d'une soixantaine de logements en accession.

# **Actualités**

# **ANIMATION**



# Permis de jouer

Beaucoup d'inspiration, une bonne dose de délire, un peu de réflexe et de stratégie seront les meilleurs alliés des joueurs qui participeront à la soirée du 9 octobre proposée par la ludothèque de l'espace Célestin-Freinet. Au sommet de la sélection des jeux qui s'inscrivent dans une thématique spécial humour, les participants auront le plaisir de découvrir le fameux Cro-Magnon. « Ce jeu concentre plusieurs atouts. Il s'adresse à toute la famille, les règles sont très simples et tous les joueurs participent, soit comme acteur, soit comme spectateur », précise Grégory Méjean, le responsable de la ludothèque. Concrètement, il s'agit de cheminer le long d'un parcours qui permet de passer de l'âge de l'australopithèque à celui de l'homo sapiens. À chacun selon sa tribu, Maxistress, Homos de la fiesta ou Stéroïds et selon son niveau dans l'évolution pour faire deviner des mots et des expressions. Un temps pour le mime, un autre pour la construction à base de pâte à modeler ou de blocs de pierre plus ou moins authentiques, un autre encore pour le dessin au fusain. Enfin, pour celles et ceux qui ne seraient pas tentés par la préhistoire, la sélection des ludothécaires prévoit encore bien des occasions de déclencher le rire avec des batailles de grimaces, des lunettes déformantes ou des jeux de langage. L'échauffement des zygomatiques est recommandé.

SOIRÉE JEUX Vendredi 9 octobre à 19 h 30, ludothèque de l'espace Célestin-Freinet. Nombre de places limité à 20. Gratuit. Dès 12 ans. Renseignements dans les bibliothèques et réservation obligatoire au 02 32 95 83 68.



**ANIMATION** 

# Journée extra-ordinaire

Étrange... vous avez dit étrange ? Samedi 17 octobre, les portes de l'espace Georges-Déziré s'ouvriront sur une autre dimension pour une journée consacrée au fantastique. Frissons garantis.

**Abracadabra** 

QUAND L'AVENTURE COMMENCE AU COIN DE LA RUE, IL SUFFIT D'UN PEU D'IMAGINATION POUR QUE LE CENTRE SOCIOCULTUREL GEORGES-DÉZIRÉ N'AIT PLUS LA MÊME ALLURE LE 17 OCTOBRE. En version maison hantée, les enfants et les adultes doivent s'attendre à y croiser des créatures de toutes sortes, aussi bien trolls que gobelins ou encore hommes-citrouilles, un peu comme un avant-goût d'Halloween.

Du côté des animations, les amateurs du genre seront invités à se défouler lors d'une chasse aux zombies organisée dans le noir. Il ne devra en rester aucun. « *Juste pour le plaisir se faire peur* », précise

Alex Nicol, président de l'association Night legends pictures qui animera une master class d'un genre bien particulier. « Nous proposerons une démonstration d'imprimante 3D avec des réponses pratiques pour tout savoir sur la création d'une créature de A à Z... comme zombies forcément. » Plus au calme mais dans une ambiance tout aussi fantastique, une maquilleuse et une coiffeuse métamorphoseront celles et ceux qui sou-

haitent se mettre dans la peau d'un spectre, d'une sorcière ou d'un monstre de leur choix. Dans un même esprit, le graphiste Sébastien Lasnon opérera les mutations directement à partir d'une photo passée au filtre de son ordinateur et de son imaginaire d'artiste. Côté musique, Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire, conduira dès 15 h 30, et à la baguette, une conférence sur l'univers

sonore des films du réalisateur américain David Lynch. La journée s'achèvera avec la projection du film *Paul* qui permet de réunir toute la famille autour d'un scénario qui associe la science-fiction et la comédie. En amont de cette

journée consacrée à l'étrange, l'aventure extraordinaire débutera dès le 12 octobre avec une exposition qui concentrera des objets insolites, des masques et des illustrations sortis tout droit des pires cauchemars ou des rêves les plus délirants.

JOURNÉE DE L'ÉTRANGE Samedi 17 octobre, de 14 à 22 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Ateliers imprimante 3D sur réservation: 02 35 02 76 90.

# **ACTIVITÉ PHYSIQUE**

# 10 000 pas pour être en forme

Près d'un adulte sur deux a une activité physique insuffisante, prenant ainsi le risque d'une mauvaise santé. Trente minutes d'activité physique par jour peuvent réduire ce danger.

L'ÉTALEMENT URBAIN ET LE NUMÉRIQUE N'ARRANGENT PAS LES CHOSES. Le premier rallonge le temps passé en voiture et dans les transports en commun, le second nous rive devant les écrans. Mobiles, nous le sommes certes dans le réel comme dans le virtuel mais le corps, lui, ne se dépense guère. « Quand on travaille à un bureau, on ne fait que 3 000 à 4 000 pas par jour, alors qu'il nous faudrait en faire 10 000 », explique Guillaume Levavasseur, médecin au Pôle santé sport de Rouen. Dix mille pas ou « bouger » pendant trente minutes.

Le Programme national nutrition santé (PNNS) et le ministère de la Santé préconisent en effet « un minimum d'activité physique, équivalant à 30 minutes de marche rapide chaque jour », le tout associé à une alimentation saine. « Pas besoin d'être en sueur, précise le médecin du sport. On parle d'une activité physique, comme se promener à vélo, sortir le chien, prendre les escaliers ou passer l'aspirateur, et non de performances et de dépassement de soi comme dans le sport. »

# « Prendre le temps de bouger »

En l'absence de ces nécessaires trente minutes, le cœur devient moins résistant,



les articulations s'affaiblissent, détaille Guillaume Levavasseur. « On déconditionne le corps à l'effort et, en plus des risques de santé encourus comme les maladies cardiovasculaires, certains cancers, le diabète, l'ostéoporose, le surpoids ou l'obésité, on s'expose à une tendinite ou à des problèmes locomoteurs dès qu'on veut faire un peu de bricolage à la maison! »

Se garder en bonne santé demande donc, ajoute le médecin, de « prendre le temps de bouger ». Certes, la vie quotidienne ne le permet pas toujours mais il est toujours possible de descendre du bus une station avant son arrêt, voire, « de le faire de manière ludique en comptant ses pas à l'aide d'un podomètre ». Ce dispositif existe sous forme d'applications gratuites pour smartphone.



# **JEUNESSE**

# **Nouveaux horaires**

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, le Point information jeunesse La Station (11 rue Olivier-Goubert) et le Périph' (avenue de Felling) ont de nouveaux horaires d'ouverture. En périodes scolaires et pendant les vacances, La Station ouvrira ses portes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 19 heures; les mercredis de 10 heures à midi et de 14 à 19 heures. En périodes scolaires, Le Périph' ouvrira les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 à 19 heures; les mercredis de 10 heures à midi et de 14 à 19 heures. Pendant les vacances scolaires, Le Périph' accueillera le public du lundi au vendredi de 10 heures à midi et de 14 à 18 heures.



# La justice accessible

À quelle porte frapper pour résoudre un problème juridique ? La Maison de la justice et du droit permet aux justiciables d'y voir un peu plus clair dans l'écheveau judiciaire.

ue faire en cas de litige ? Comment régler une question juridique ? Quels sont mes droits et mes devoirs ? À qui dois-je m'adresser pour obtenir des réponses ? Cette information juridique est accessible et gratuite à la Maison de la justice et du droit, située au Château blanc, au sein de la Maison du citoyen, la « MJD » est l'accueil du tribunal de grande instance sur la commune. En moins impressionnant. « C'est une structure d'accès au droit, notamment pour ceux qui sont vulnérables, rappelle Olivier Graff, secrétaire général du Conseil

départemental de l'accès au droit (CDAD). Car la justice n'est pas seulement répressive, elle a aussi un volet protection. »

Dans cette maison, tous les usagers sont accueillis par la greffière, rattachée au tribunal de grande instance, ou l'une des deux coordinatrices. « Nous écoutons les problèmes, et nous faisons le point sur la situation, indique Karine Doyennette, la greffière. Ensuite, soit nous apportons une réponse, soit nous orientons vers l'une des permanences. » Celles-ci sont assurées, plusieurs fois par mois, par des professionnels du droit. Avocats, notaires, huissiers

reçoivent les Stéphanais et les informent sur le fonctionnement et les subtilités de la justice – mais ils ne suivent pas d'affaires dans le cadre de la MJD. « C'est une façon de prendre un premier contact, note Stéphanie Bonnome, avocate au barreau de Rouen. Notre rôle ici est de donner des conseils avant d'engager une procédure et surtout de voir si la procédure peut être évitée. Mais elle peut déjà être enclenchée. Dans ce cas, une personne arrive avec une convocation en justice, nous pouvons rapidement dire au justiciable ce qu'il a le droit de faire ou de ne pas faire. Et l'orienter vers un cabinet compétent dans

# Les coulisses de l'info

L'adage retient que « nul n'est censé ignorer la loi ».
Ce principe parfaitement illusoire pointe surtout la responsabilité légale de chacun.
De son côté, la Maison de la justice et du droit apporte sa contribution en se concentrant sur l'accès à l'information.

Qui peut-on y rencontrer? Dans quelles situations?



le domaine du droit concerné. »

Les notaires, quant à eux, peuvent aborder des questions de succession, de droit de préemption, de vente de biens immobiliers... « En vingt minutes, nous avons le temps d'apporter des réponses sur un dossier, indique le notaire Dominique Gruel. Et, parfois, nous regardons si cela vaut la peine de lancer des procédures. Si un usager demande, par exemple, un certificat d'hérédité pour débloquer le compte d'un défunt, nous vérifions que les démarches ne sont pas plus coûteuses que la somme à récupérer. »

De leur côté, les huissiers sauront répondre aux problèmes de pension ou de créance non versée, d'arbre qui gêne un voisin, d'un propriétaire qui ne fait pas les travaux, un dégât des eaux... « Nous pouvons renvoyer vers un constat d'huissier. À nous de mesurer la finalité de ce constat, explique Élisa Miroux, huissière de justice. Nous aurons surtout les moyens de faire exécuter une décision de justice. »

# Vers des solutions moins lourdes

De simples conseils prodigués par ces professionnels, qui permettent aussi d'éviter des démarches trop lourdes. Car toutes les affaires n'ont pas besoin de passer devant la justice pour être réglées.

Afin d'aider les usagers à trouver des solutions à l'amiable, la MJD peut saisir un conciliateur, à condition de n'avoir rien engagé sur le plan juridique. Conflits de voisinage (bruit, arbres mal taillés...), litiges avec des professionnels (malfaçons...), il essaiera d'aboutir à une solution qui convient aux deux parties. « En justice, les gens peuvent perdre de l'argent et les délais d'attente sont très longs », prévient Pierre Quemener, conciliateur de justice, bénévole. Dans 60 % des cas, ce

dernier parvient à un accord en un seul rendez-vous. Mais son domaine d'intervention est limité. Pour les questions de pensions alimentaires, de garde d'enfants, de droit de visite de parents ou de grands-parents, c'est le médiateur familial qui sera sollicité. À lui de trouver un terrain d'entente.

Certains usagers ont également besoin d'être entourés et suivis sur le plan juridique. Ils trouveront alors à la MJD des associations spécialisées, dans le domaine du logement (Adil), du handicap (FNATH) ou de la famille (Udaf, CIDFF). Le Centre d'information

sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), par exemple, accueille les victimes de violence conjugale (lire encadré). « Nous prenons tout notre temps pour répondre aux questions, souligne Amel Liman, juriste du CIDFF. Nous indiquons sur quoi débouchent les procédures, et nous proposons un accompagnement. »

L'important est donc de connaître ses droits, et de savoir comment les faire valoir. À l'aube d'une grande réforme de notre système judiciaire, la MJD sera d'autant plus indispensable pour appréhender ces nouvelles subtilités.

# À SAVOIR

# L'aide juridictionnelle

L'aide juridictionnelle permet aux plus démunis d'accéder à la justice et d'être défendus par un avocat. Elle dépend des ressources du justiciable. Le taux est de 100 % pour les revenus inférieurs à 941 euros, il est de 15 % pour les revenus inférieurs à 1411 euros mensuels. Au-delà, l'aide n'est plus proposée. L'aide juridictionnelle est accordée dans plusieurs cas : pour un procès, pour un recours gracieux, pour une transaction, pour faire exécuter une décision de justice mais aussi pour un mineur auditionné par un juge. L'aide peut être obtenue via un formulaire à télécharger en ligne ou à retirer en mairie ou au tribunal. Cependant, cette aide juridictionnelle pourrait être réformée en 2016.

# **Droits des étrangers**

Tous les troisièmes jeudis de chaque mois, le Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille (CIDFF) tient une permanence sur le droit des étrangers. Demandes de titre de séjour, renouvellements, refus de séjour, demandes de nationalité, mesures d'éloignement... les juristes proposent un accompagnement et un suivi du dossier. « *Nous aidons les personnes dans toutes les démarches gracieuses*, explique la juriste Annabelle Marchioni. *Nous pouvons, par exemple, rédiger un recours qui est le préalable pour aller au tribunal administratif. Pour tous les contentieux, c'est l'avocat qui prend le relais.* » Toutes les actions du CIDFF se font dans le cadre du droit et s'appuient sur le Code d'entrée et de séjour des étrangers et des demandeurs d'asile (Ceseda).

# Accès aux droits: vers qui se tourner?



**FAMILLE** 

# Divorce par consentement mutuel

Si les deux conjoints s'entendent sur la séparation et sur ses conséquences, le couple peut prendre le même avocat. C'est lui qui saisira le juge et ouvrira une procédure de divorce. Pour liquider un régime matrimonial en présence d'un bien immobilier, l'acte du notaire est nécessaire.

# **Divorce contentieux**

Les conjoints doivent prendre chacun un avocat. La procédure se déroule en trois étapes. Le conjoint demandeur présente une requête au juge des affaires familiales, via son avocat, sans préciser les raisons du divorce. Ensuite, une audience de conciliation est organisée pour fixer les mesures provisoires qui s'appliqueront le temps de la procédure. La procédure se poursuit par une assignation fondée soit sur l'accord des époux pour divorcer, soit sur une séparation de plus de deux ans, soit sur la faute. Dans ces deux derniers cas, il faut en apporter la preuve. Enfin, le juge prononce le divorce qui fixe les conséquences (résidence des enfants, prestations compensatoires, pensions alimentaires).

# Violences conjugales

Sur le plan juridique, la victime peut prendre contact avec un avocat (lire encadré sur l'aide juridictionnelle) ou déposer une requête auprès du tribunal de grande instance. Dans ce dernier cas, le juge pourra rapidement prendre des mesures de protection. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), qui assure des permanences à la Maison de la justice et du droit, accompagne les femmes sur le plan juridique et social et propose un suivi pour la suite des démarches.

# **Succession**

C'est le notaire qui règle les questions de succession même si le montant de l'héritage est faible. En cas de désaccord entre les différentes parties, la famille peut faire appel à un avocat.

# **TRAVAIL**

# Répondre à des avertissements

Un licenciement est souvent précédé d'avertissements. Il est alors conseillé de répondre et de les contester. Attention aux mails et aux textos injurieux ou menaçants. Avant de mettre à la porte un salarié, l'employeur doit le convoquer à un entretien préalable. Durant ce rendez-vous, il expose les faits

reprochés puis envoie la notification du licenciement au salarié par lettre recommandée avec accusé de réception, uniquement. L'employeur doit bien sûr préciser les motifs matériellement vérifiables.

# Contester un licenciement

Si l'employé estime le licenciement abusif,

il peut saisir le conseil des prud'hommes. La procédure est simple : il suffit d'une demande déposée ou adressée par lettre recommandée au greffe des prud'hommes. Les deux parties seront d'abord convoquées au bureau de conciliation pour tenter d'aboutir à un accord. En cas d'échec, elles devront se présenter à nouveau devant le bureau de jugement. Le salarié n'est pas obligé d'être assisté par un avocat (il peut également

# **LOGEMENT**

# **Un logement** non décent

Avant de se lancer dans une procédure contre son propriétaire, première option: tenter la conciliation. Pour faciliter la discussion, les deux parties peuvent demander l'intervention d'un conciliateur de justice. En cas d'échec, le locataire peut saisir le tribunal d'instance et présenter le dossier au juge des loyers. Cette action ne nécessite pas nécessairement le recours à un avocat, ni de frais de justice. Mais peut-être devra-t-elle passer par le constat d'un huissier de justice.



faire appel à un défenseur syndical, gratuit).

Mais encore faut-il être

Avant d'envoyer une assignation à son locataire, le propriétaire doit avoir épuisé les recours à l'amiable. Pour éviter que ces difficultés ne débouchent sur une convocation, voire une expulsion, le locataire doit rapidement solliciter de l'aide soit auprès de l'Association départementale pour l'information sur le logement (Adil), soit auprès d'un avocat de la Maison de la justice et du droit. Ensemble, ils chercheront une



solution. Si l'assignation tombe, ils seront aussi de bons conseils.

# Conflit de voisinage

Des arbres mal élagués, un chien qui aboie constamment, une télé à fond, insultes... Pour régler ces problèmes, mieux vaut essaver de trouver une solution à l'amiable, quitte à demander l'intervention d'un conciliateur. En effet, le recours à la justice doit être l'opération de la dernière chance : les procédures sont longues et coûteuses, un avocat est fortement conseillé.



# **PRATIQUE**

# Les permanences de la Maison de la justice et du droit

## Accueil

La greffière et deux coordinatrices accueillent tous les usagers. En fonction du litige, elles les orientent vers l'une des permanences. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures.

#### **Avocat**

Sur rendez-vous, le 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9 à 12 heures et le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9 à 12 heures.

# Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Droit de la famille

Sur rendez-vous, le 1er jeudi du mois de 9 à 12 heures.

#### Droit des étrangers

Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 14 à 17 heures.

# Déléguée du défenseur des droits.

Sur rendez-vous, le mardi.

# Union départementale des associations familiales (Udaf)

Sur rendez-vous, les 1er et 3e mardis du mois de 9 à 11 heures.

# Association départementale d'information sur le logement (Adil)

Sur rendez-vous, le 2<sup>e</sup> lundi du mois de 14 à 17 heures.

# Trialogue - médiation familiale

Sur rendez-vous, le 4e vendredi du mois de 14 à 17 heures.

# **Notaire**

Sur rendez-vous, les 1er et 3e jeudis du mois de 9 à 12 heures.

# Huissier de justice

Sur rendez-vous, le 1er lundi du mois de 14 à 16 heures.

## Conciliateur de justice

Sur convocation, le jeudi après-midi.

# Fédération nationale des accidentés et travailleurs

handicapés (FNATH)

Sans rendez-vous, le 1er lundi du mois de 9 à 12 heures

# MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Maison du citoyen Place Jean-Prévost Saint-Étienne-du-Rouvray mjd-st-etienne-du-rouvray@justice.fr Tél.: 02 32 95 40 43. Fax: 0232954042.

# Élus communistes et républicains

La crise exceptionnelle des réfugiés rappelle les heures les plus sombres de notre pays. Au-delà de la morale, l'accueil des réfugiés qui fuient une mort certaine ou l'oppression est une obligation internationale. Chaque État, territoire, est tenu de prendre sa juste part de solidarité. Le chaos qui règne en Libye, en Irak et en Syrie est en grande partie la conséquence d'interventions militaires des pays occidentaux, par ailleurs exportateurs d'armes, qui ont permis aux forces fondamentalistes de prospérer. Nous devons désormais assumer les conséquences des guerres des Bush, Blair, Cameron et autres Sarkozy. Le gouvernement français doit faire pression sur les riches régimes pétro-monarchiques du golfe, tels que le Qatar ou l'Arabie saoudite, qui fuient leurs responsabilités et obligations de solidarité après avoir longtemps soutenu les terroristes fondamentalistes de cette région. De même, il faut imposer au gouvernement turc de stopper ses bombardements sur les forces kurdes qui s'opposent aux extrémistes. Cette tragédie nécessite une mobilisation de la communauté internationale sous l'égide de l'ONU, incluant la Russie et l'Iran. Les parlementaires du Front de gauche œuvrent dans ce sens.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

# Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Le gouvernement s'attaque maintenant au Code du travail pour le détruire et fragiliser encore plus les salariés et les demandeurs d'emploi face au patronat. François Hollande et Manuel Valls veulent faire croire que le chômage est dû à un Code du travail trop contraignant qui empêcherait les entreprises d'embaucher. Elles empochent déjà des milliards d'aides publiques, sans embaucher, et exigent maintenant la fin du droit du travail pour mieux embaucher! Elles pourront surtout licencier plus facilement et avec des indemnités au rabais! Aucune étude économique, même issue des institutions libérales, n'a prouvé que le chômage était causé par un droit du travail trop protecteur. Surtout, s'il est devenu complexe à certains égards, c'est parce que les patrons ont obtenu beaucoup de dérogations qui n'ont pas eu d'effets, il faut bien le dire, sur l'emploi!

Le droit du travail n'est pas la cause du chômage. La vraie cause, c'est l'austérité qui comprime le pouvoir d'achat des salariés et vide le carnet de commandes des entreprises. La vraie cause du chômage, c'est la politique menée par le gouvernement Valls!

Ensemble, dans les luttes et dans la rue le 8 octobre avec les syndicats, exigeons une autre politique!

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

# Élus socialistes et républicains

Notre ville doit accueillir plusieurs familles de réfugiés. N'ajoutons pas l'inhumanité aux horreurs de la guerre. Face aux drames insupportables qui se succèdent à nos frontières, l'Europe se mobilise mais encore trop timidement. Toutefois, cette volonté collective ne pourra être efficace que si elle se traduit localement par des actions concrètes.

Tous les élus socialistes appellent, aux côtés des villes qui s'y sont déjà engagées, à un grand mouvement de solidarité avec les réfugiés, afin de structurer un réseau de villes solidaires prêtes à s'engager à les accueillir. Des dizaines l'ont déjà fait. Nous devons le faire aussi. Il s'agit de répondre dès maintenant, concrètement, aux drames que connaissent ces hommes, ces femmes et ces enfants qui cherchent à échapper aux guerres. N'écoutez pas les discours de haine. Souvenez-vous que les deux tiers des Stéphanais ont fui lors de l'arrivée des soldats allemands il y a 70 ans, et que beaucoup ont trouvé refuge chez d'autres familles, dans d'autres villes. Il en est de même aujourd'hui. Nous sommes tous humains. Pas de fausses excuses. Juste de la solidarité! Juste de l'humanité!

Contact: 0235652728 ou ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

# Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Les manifestations en solidarité avec les réfugiés qui se déroulent en France et en Europe font chaud au cœur. Elles prouvent que malgré toutes les politiques anti-immigrés, la chasse aux sans-papiers, aux Roms, malgré toute la propagande raciste diffusée par l'extrême droite et reprise par tous ceux qui lui courent après pour gagner des voix, une partie de la population ne s'est pas soumise à cet adage : « On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ! »

Est-ce que les 6 millions de chômeurs en France, les centaines de milliers de mal-logés, les licenciements, les petits boulots mal payés, la précarité, c'est à cause des réfugiés ? Non ! C'est la faute à tous ceux qui possèdent les richesses : les patrons, les actionnaires, les banquiers et à ce gouvernement qui leur offre des milliards d'argent public et des lois qui renforcent l'exploitation. Du travail, des logements, des écoles, il y en aurait pour tout le monde en France, un des pays les plus riches de la planète. Alors, unissons-nous, quelle que soit notre origine ou notre couleur de peau, pour nous débarrasser des vrais responsables de la misère et des guerres : les classes dirigeantes et les États à leur service.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche

# **Pratique**

# **BON À SAVOIR**

# Stationnement très gênant : 135 € d'amende



Dans le cadre du plan d'action pour la sécurité routière en 2015, les règles de circulation routière ont été adaptées conformément au décret n° 2015-808 du 2 juillet 2015, en vue de sécuriser et de favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes. Depuis le 5 juillet 2015, les infractions aux arrêts ou stationnements gênants sur les trottoirs (à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs), passages piétons, sur une distance de moins de 5 mètres en amont des passages piétons (à l'exception des motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs), à proximité des signaux lumineux et panneaux de signalisation, sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables, sur les voies de circulation et au droit des bouches d'incendie, ont été modifiées (liste non exhaustive). Ces infractions sont regualifiées en « stationnement très gênant pour la circulation publique », et relèvent désormais d'une contravention de 4e classe de 135 € contre 35€ auparavant.

# Les listes électorales rouvertes

Une loi a été adoptée le 8 juillet permettant aux citoyens de s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections régionales des 6 et 13 décembre.

Les listes électorales sont donc exceptionnellement rouvertes jusqu'au 30 septembre. Cette décision s'adresse à ceux qui ont déménagé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, qui ne sont pas encore inscrits sur les registres communaux ou qui ont obtenu le droit de vote. Au-delà de cette date, les inscriptions seront prises du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre pour une validité en 2016.

# Recensement citoyen

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. La mairie (ou le consulat) remet alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle sera réclamée lors de l'inscription à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, bac, permis de conduire...). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Il permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. RENSEIGNEMENTS Appeler au 02 32 95 93 93.

# REPORTAGES L'ACTUALITÉ EN VIDÉOS

La Journée des associations, la saison 2015-2016 du Rive Gauche, la reconstruction de Copak... Ces sujets d'actualité font l'objet de reportages vidéo visibles sur saintetiennedurouvray.fr ou sur la chaîne Youtube de la Ville à laquelle il est possible de s'abonner.

# TRI DISTRIBUTION DES SACS DE COLLECTE

La Métropole procédera à la distribution des sacs de collecte lundi 5 et mardi 6 octobre de 14 à 19 heures place de Navarre, mercredi 7 octobre de 9 à 19 heures place de l'Église, jeudi 8 octobre et vendredi 9 octobre de 14 à 19 heures place de l'Église, lundi 12 et mardi 13 octobre de 14 à 19 heures place de la Fraternité, mercredi 14 octobre de 9 à 19 heures place de l'Église, jeudi 15 et vendredi 16 octobre de 14 à 19 heures place de l'Église, lundi 19 et mardi 20 octobre de 14 à 19 heures rue de Stalingrad.

# SECOURS CATHOLIQUE AIDE AUX DEVOIRS

Le Secours catholique recherche des personnes bénévoles pour renforcer son équipe les lundi et (ou) jeudi de 16 h 15 à 17 h 30 (période scolaire) afin d'accompagner des enfants de la primaire au collège, pour une aide aux devoirs et pour organiser des activités manuelles et des jeux.

**SECOURS CATHOLIQUE** 1 rue Guynemer. Tél.: 02 35 64 18 49 0u 06 14 88 18 70.

# **COMMERCES**

# Ô Grain d'or

La boulangerie Desprin, 44 rue Léon-Gambetta, a été reprise par M. et Mme Ferreira Da Silva. Elle est ouverte du lundi au samedi, de 6 h 15 à 19 h 30 ainsi que le dimanche, de 7 à 13 heures. Des formules sandwichs et salades sont proposées le midi.

# La crêperie du Viking

Le restaurant La Bella Cagliari, 3 bis avenue des Canadiens, a été repris par Bruno Dura et a changé de spécialité. La crêperie est ouverte midi et soir, du lundi au samedi. TÉL.: 02 35 72 41 81.

# **Pratique**

# Agenda

# **DROITS ET DÉMARCHES**

# **JEUDI 15 OCTOBRE**

# **Conseil municipal**

Le conseil municipal se réunira à 18 h 30, salle des séances. La réunion est publique.

# **LUNDI 28 SEPTEMBRE**

# Permanence de la conseillère départementale

Séverine Botte, conseillère départementale du canton de Saint-Étienne-du-Rouvray, tiendra une permanence en mairie de 16 à 17 heures.

► Prendre rendez-vous au 02 32 95 83 92 ou severine.botte@seinemaritime.fr

# VENDREDI 25 SEPTEMBRE ET VENDREDI 9 OCTOBRE

#### **Médiation familiale**

Une assistante sociale du Département tient une permanence « médiation familiale » les deuxième et quatrième vendredis du mois, de 13 h 30 à 17 heures, à la maison de la famille, espace Célestin-Freinet, 19 avenue Ambroise-Croizat. Sur rendez-vous au 0232951626.

# **LOISIRS**

# SAMEDI 10 OCTOBRE

#### Manille coinchée

Le comité des quartiers centre organise un concours de manille coinchée en individuel à la salle Coluche, espace des Vaillons, à 14 heures. Inscriptions dès 13 h 30.

# **SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 OCTOBRE**

# Voyage à Paris et Fontainebleau

L'association Droujba organise un voyage à Paris et Fontainebleau.

► Renseignements et inscriptions au 0235649892.

# **SENIORS**

# LUNDI 5 OCTOBRE

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf. Au programme : *La Famille Bélier*, comédie d'Éric Lartigau, avec Louane Éméra, Karin Viard et François Damiens.

Inscription lundi 28 septembre, uniquement par téléphone au 0232959358 à partir de 10 heures. Prix de la place : 2,50 €.

#### **VENDREDI 23 OCTOBRE**

# Atelier mémoire en musique

Un atelier mémoire en musique sur le thème « La France en chansons » se déroulera à 14 heures au foyer Geneviève-Bourdon. Au programme : jeux, chants, quiz musical en présence d'un musicien.

► Réservations conseillées à partir du 5 octobre au 0232959358.

# **CULTURE**

## **EXPOSITIONS**

# DU 25 SEPTEMBRE AU 9 OCTOBRE

#### Ateliers art déco et peinture

Les expositions des ateliers art déco et peinture du centre socioculturel Georges-Brassens valorisent la production des usagers et font découvrir aux Stéphanais les activités proposées en 2015-2016.

➤ Vernissage vendredi 25 septembre à 18 heures. Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

#### JUSQU'AU 9 OCTOBRE

## Au fil de la Seine

Le groupe de photographes de l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost propose de découvrir un fil d'images réalisé sur les bords de la Seine.

Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

#### JUSQU'AU 10 OCTOBRE

#### Heula

L'occasion de découvrir les célèbres visuels « Heula » en grand format. Créée en 2006, la marque Heula met en valeur de façon humoristique toutes les richesses du patrimoine normand. Grâce aux dessins de Sylvain Guichard-Bichichi, les clichés sur la Normandie sont détournés de manière ludique et décalée.

▶ Bibliothèques Elsa-Triolet, de l'espace Georges-Déziré et ludothèque de l'espace Célestin-Freinet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 0232958368.

## DU 12 AU 23 OCTOBRE

L'aventure extraordinaire

Lire p. 8.

# JUSQU'AU 15 OCTOBRE

# Regards croisés : quand l'artiste, l'ingénieur et l'architecte se penchent sur un espace commun

En 2014-2015, des étudiants de génie civil et de performance énergétique ont conçu, avec Isabelle Valtier (architecte) des maquettes de bâtiments. Ils ont eu à réfléchir à leur conception, avec des contraintes imposées. Cette recherche est à découvrir au travers de leurs maquettes et de leurs posters, complétés par des interviews.

► Insa, avenue de l'Université, hall du bâtiment Magellan. Renseignements au 02 32 95 97 19.

# JUSQU'AU 24 NOVEMBRE

# Vous, toi, moi. Quelque(s) part(s) en aparté

Cette expo « Coup de pouce » donnera la parole à Harrie Meuble et au collectif VIVANT qui présentent leur rapport intime à l'espace et à leur environnement. La première en milieu urbain, le second en pleine nature. Chacun fait résonner son propos en relation avec un autre mode d'expression. L'écriture pour Harrie Meuble, la musique pour le collectif VIVANT.

► Insa, avenue de l'Université, Galerie du Temps de Poz (bâtiment Magellan, 1<sup>er</sup> étage). Renseignements au 02 32 95 97 19.

#### **ATELIER**

#### **SAMEDI 26 SEPTEMBRE**

# Médiathécafé : l'iPad jusqu'au bout des doigts

La bibliothèque met à disposition des tablettes numériques contenant des applications sélectionnées par les bibliothécaires. Cet atelier permettra de découvrir les fonctionnalités de base de l'iPad ainsi que les applications. Ce rendez-vous est destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur et à internet. Places limitées à 8.

▶ 10 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

# **ANIMATIONS**

# **VENDREDI 9 OCTOBRE**

Soirée jeux

Lire p. 8.

# SAMEDI 10 OCTOBRE

#### La dictée du certif' spéciale humour

Plébiscitée, la dictée du certif' est de retour avec Michèle Rémy. Jeunes et moins jeunes feront travailler leurs méninges. Pas de notes, pas de ramassage de copies, seulement une correction collective.



▶ 15 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet.

Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions obligatoires dans les bibliothèques ou au 0232958368.

# SAMEDI 10 OCTOBRE ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

Fête du timbre

Lire p. 2.

# **SAMEDI 17 OCTOBRE**

Journée de l'étrange

Lire p. 8.

## THÉÂTRE

# SAMEDI 26 SEPTEMBRE

#### Ma bibliothèque

La compagnie Le Téatralala propose un parcours théâtral qui prend la forme d'une visite guidée originale, littéraire et burlesque de la bibliothèque au cours de laquelle deux « bibliothécaires » emmènent les spectateurs dans les différents espaces.

▶ 17 heures. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Nombre de places limité. Renseignements dans les bibliothèques, réservations obligatoires au 02 32 95 83 68.

# **JEUDI 8 ET VENDREDI 9 OCTOBRE**

## L'Étourdi de Molière



Une gourmandise de théâtre avec la compagnie Catherine Delattres! Nous sommes en 1655. Le talent de Molière, sa verve et ses grimaces empruntées aux farceurs italiens mettent en joie petits bourgeois et paysans. Ici Molière s'essaye à la « grande » comédie avec *L'Étourdi*, une pièce jubilatoire d'une étourdissante gaieté portée par six comédiens virevoltants.

≥ 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie: 0232919494.

# LIVRES, MUSIQUES, FILMS

## SAMEDI 3 OCTOBRE

#### SameDiscute spécial humour

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musique et films. Un moment convivial à déguster autour d'un café où chacun vient avec ses coups de cœur ou ses envies de découverte!

▶ 10 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 0232958368.

# **JEUNE PUBLIC**

# MERCREDI 7 OCTOBRE

# La tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter des histoires!

▶ 15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 0232958368.

## CONFÉRENCE

# SAMEDI 17 OCTOBRE

# Deux temps, trois mouvements : David Lynch et l'inquiétante étrangeté

Dès le début de sa carrière de réalisateur, David Lynch s'est imposé comme l'un des artistes les plus talentueux et les plus prometteurs de sa génération, à la croisée du cinéma d'auteur et du genre fantastique. Les références au rêve, au merveilleux, aux mondes parallèles et, parfois, à la folie, s'inscrivent dans une esthétique de l'inexpliqué et du mystère, où la musique et les textures sonores jouent un rôle prépondérant. Visite guidée d'un univers fascinant et troublant, par Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire.

▶ 15 h 30. Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements et réservations auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 0235027690.

#### **DANSE**

#### **VENDREDI 2 OCTOBRE**

#### Voulez-vous danser avec moi?

Tout est dans le titre! Deux heures de danse sur la scène du Rive Gauche, menées par la danseuse Marie-Laure Agrapart, chorégraphe et assistante de Luc Petton. Ouvert à tous les publics, sans niveau minimum requis, dès 12 ans.

▶ De 19 à 21 heures. Le Rive Gauche. Billetterie : 0232919494.

#### **VENDREDI 16 OCTOBRE**

# **Light Bird**



Ornithologue amateur, passionné depuis l'enfance par l'observation de la nature et par les oiseaux, Luc Petton s'est lancé dans une fabuleuse aventure de création conjuguant danseurs et oiseaux vivants. Cette pièce pour quatre danseurs, un musicien et quatre grues de Mandchourie est d'une poésie infinie.

≥ 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie: 0232919494.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 0232958394.

# État civil

# **MARIAGES**

Denis Aknouche et Patricia Gentil, Sébastien Cudorge et Céline Varin, Mouloud Guifranne et Mélissa Jourdaine, David Canivet et Aurélie Blessel, Yannick Denamur et Bruno Delahais, Mondher Ayachi et Sophie Tourainne, Gil Castel et Mélanie Sevestre, Fabien Mellier et Marion Dumont, Sébastien Batogé et Nathalie Colas, Ilyace Bachiri et Anissa Zaagoug, Hervé Morvan et Babeth Omont.

# **NAISSANCES**

Fatim Aït Ahmed, Mohamed Ben Cheikh, Adam Bendjedia, Lina Berrah, Lyna Bunel, Axel Chuffart, Louis Clément, Éthan Crepin, Adam Crestey Smaïli, Kamil El Gharib, Youssef El Mahi, Inès Grondin, Maé Lambert, Axelle Margot, Amandine Pacquet, Pauline Pacquet, Maxence Pouleau, Liandro Ramiro, Sohayb Sbai, Gabriel Simon, Hamid Tifoura, Noë Turmel, Timéo Varon, Bilal Zeghoubi, Mohammed Zouitina, Syrine Ammarkhodja, Sana Azir, Souheyla Bairi, Nadim Bejaoui, Selma Belarbi, Ezio Carvalho Ruiz, Ombeline Cassius, Ticiana Da Silva Tondreau, Lisandro De Brito Ramos, Amina Diakhité, Khadija Diakhité, Lyamine Difallah, Mathis Duroy, Anass El Ajjaji, Basma El Haouchi, Amira El Mimouni, Ferdaous-Yamina Habbani, Taylor Heldebaume, Amir Houari, Mimoun Jahed, Eylul Keskin, Victoire Khettat, Manon Leblond, Exaucé Lukunga Manessa, Téha Marien, Ouwayss Mejri, Haitam Ouhadou, Anaé Pintard, Adèle Sans, Maëlie Schilliger Basia, Nour Toraa.

# DÉCÈS

François Lacaille, Danielle Malinur, René Conseil, Madeleine Durand, Michel Ubezzi, Marie Gomes, Bernard Margueritte, Francisca Quesnel, Simone Le Toquin, Jean Clément, Jeanne Savarie, Yves Schouft, Gérard Langlois, Huguette Deseroir, Manuel Lemos, Chantal Couroyer, Alexandrine Moreno, Guy Belhomme, Denise Guyard, Huguette Wardavoir, Philippe Moreau, Jeannine Girard, Horst Braun, Charles Bailhache, Cherif Boucherit, Claude Royer, Gérard Boucourt, Christian Lenormand.

# Magazine

# **CULTURES CROISÉES**

# Cultiver sa science



La culture générale aide à questionner le monde. Et dans ce domaine, ceux qui posent les questions pertinentes viennent autant des sciences que des arts. Alors pourquoi les oppose-t-on?

# Les coulisses de l'info

Le Madrillet accueille la fête de la science depuis plusieurs années. Mais assez peu de Stéphanais poussent les portes de son « village des sciences ». La rédaction se demande pourquoi culture générale rime plus souvent avec arts et littérature qu'avec équations et atomes.

a science est-elle soluble dans la culture? Dit autrement: peut-on être « cultivé » et tout ignorer, ou presque, des grandes lois de la physique et de la botanique? « Observez la bibliothèque d'un scientifique, pointe Gérard Grancher, ingénieur de recherche au laboratoire de mathématiques de l'université de Rouen, vous trouverez des romans, des livres d'histoire ou des bandes dessinées. Observez ensuite celle d'un littéraire, et je suis sûr que vous ne verrez que très peu d'ouvrages scientifiques. »

D'où vient ce désamour entre les chiffres et les lettres, entre sciences et humanités ? « À partir des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le régime de l'expérience supplante celui de l'autorité », explique Guillaume Lecointre, ancien chroniqueur sciences de Charlie Hebdo. Ce changement d'« attitude mentale » du

scientifique aurait donc creusé un fossé entre ceux qui tirent leur savoir des textes, les « littéraires », et ceux qui se nourrissent de l'observation du réel, les « scientifiques ». Et ce fossé, poursuit Guillaume Lecointre, ne cessera de s'élargir jusqu'à nos jours. La faute aux programmes scolaires qui accentuent artificiellement les clivages entre les arts et les sciences... « Ce divorce ne concerne pas les scientifiques eux-mêmes qui ne cessent d'écrire des livres ! », nuancet-il toutefois.

# **Exploration**

L'opposition n'est cependant marquée que pour le grand public. Mettez ensemble scientifiques et artistes, il en ressortira toujours un dialogue, comme en témoignent les frères Emmanuel et François Lepage dans



la bande dessinée La Lune est blanche\*, dont le premier est le scénariste-dessinateur et le second l'auteur des photographies qui s'entremêlent au récit graphique.

L'album de 256 pages raconte leur périple sur le continent antarctique où les températures peuvent tomber à - 80° C en hiver. Au contact des scientifiques, François avoue n'avoir « pas tout compris » mais les photos qu'il en ramène sont autant de passerelles pour le lecteur. Grâce à elles, il cerne un peu mieux les enjeux scientifiques qui se jouent au pôle sud. Enrichissant ainsi sa culture générale.

« Au fil de mes rencontres avec les scientifigues, je me suis rendu compte que c'était aussi de grands rêveurs, se souvient quant à lui Emmanuel, le dessinateur. Pour avancer, ils doivent parfois se mettre dans des états de rêverie. Il leur faut une grande souplesse intellectuelle et une ouverture aux choses nouvelles. » « En tant que chercheur, je me revendique aussi comme un explorateur à part entière, abonde Thierry de la Rue, chargé de recherche au CNRS. Les mathématiques sont une culture comme les autres, non pas figée dans le marbre avec Euclide et Pythagore, mais toujours en évolution. » L'imagination serait donc le territoire commun des artistes et des scientifiques, le lieu où ils se rejoignent, celui où se cultivent et évoluent les connaissances... « L'important pour moi serait que mes livres participent à la compréhension du monde, de sa complexité, confie Emmanuel Lepage, et qu'ils donnent des outils de réflexion pour que chacun aille un peu plus loin.»

\* Aux éditions Futuropolis, 2014.

# À SAVOIR Fête de la science au **Madrillet**



Pendant trois jours, la fête de la science pose ses microscopes et ses pipettes au Madrillet. Une occasion de voir les sciences et ceux qui en sont les hérauts sous un jour bien plus amusant que sur un austère tableau noir barbouillé de hiéroglyphes mathématiques. Jeux d'énigme, conférence « gesticulée » (concert musico-théâtral pour explorer les liens entre musique et science), magie, FabLab (fabrication d'objets avec l'outil numérique), expériences tous azimuts (découvrir des phénomènes physiques et chimiques de la vie de tous les jours), lasers, jeux vidéo, ordinateurs fous, etc., les sciences se mettent en quatre pour faire le buzz!

DÉCOUVERTES Du 8 au 10 octobre, de 9 à 18 heures. Gratuit. Fête de la science: UFR des sciences et technique, Technopôle du Madrillet, avenue de l'Université. Programme diffusé dans les écoles stéphanaises et disponible sur saintetiennedurouvray.fr.

# Point de vue

# Copak, la renaissance

# jérôme Lallier, photographe:

terrible incendie. Suite à ce type de sinistre, nombre de sociétés quelques étapes de cette belle directeur de l'usine, soutenu et accompagné par ses salariés.» licencié leur personnel. Ce ne fut pas le cas pour Copak. Un an après, une usine flambant relevé par Patrick Darroux, le de Saint-Étienne-du-Rouvray. aventure, un pari incroyable « En juillet 2014, l'entreprise l'ai suivi, en photographiant neuve redémarre sur le site Copak était ravagée par un auraient déposé le bilan et



Photographies de Jérôme Lallier et vidéo à voir sur saintetiennedurouvray.fr